

Séance du 21 juillet 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 15 juillet 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mmes Bisauta, Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, adjoints ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Belbaraka, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Soroste à Mme Durruty ; Mme Martin-Dolhagaray à M. Ugalde ; M. Aguerre à Mme Bisauta, Mme Langlois à M. Esmieu ; Mme Taieb à Mme Castel ; Mme Candillier à M. Arcouet ; Mme Destin à Mme Bensoussan ; M. Artiaga à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Neys présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : STATIONNEMENT – Acquisition, mise en service et maintenance de divers matériels pour les parkings Tour-de-Sault et Sainte-Claire – Signature des marchés.

Dans le cadre de la réhabilitation des parcs de stationnement Tour-de-Sault et Sainte-Claire, il convient de procéder à l'acquisition de matériel technique.

La Ville a donc lancé une consultation sous la forme d'un appel d'offres ouvert en vue de choisir un prestataire chargé de la fourniture, de la mise en service des équipements nécessaires et de la maintenance d'une partie d'entre eux.

Ces prestations sont réparties en 3 lots désignés ci-dessous :

Lot	Désignation
1	Acquisition, mise en service et maintenance d'un matériel de péage pour le parking Tour-de-Sault
2	Acquisition et mise en service d'un matériel de lecture et de reconnaissance de plaques minéralogiques pour les parkings Tour-de-Sault et Sainte-Claire
3	Acquisition et mise en service d'un système de jalonnement et de guidage à la place de stationnement pour le parking Tour-de-Sault

Les prestations de maintenance, qui ne concernent que le lot 1, seront exécutées pendant une durée d'un an, reconductible 3 fois par période annuelle.

L'ensemble des prestations de ce marché est ainsi estimé à 395 000 € HT pour la durée totale du marché.

La commission d'appel d'offres, réunie le 13 juillet 2016, a pris la décision d'attribuer les marchés comme suit :

Lot	Désignation	Titulaires	Montants en € HT
1	Acquisition, mise en service et maintenance d'un matériel de péage pour le parking Tour-de-Sault	Thales communication	209 100,00
2	Acquisition et mise en service d'un matériel de lecture et de reconnaissance de plaques minéralogiques pour les parkings Tour-de-Sault et Sainte-Claire	Thales communication	39 970,00
3	Acquisition et mise en service d'un système de jalonnement et de guidage à la place de stationnement pour le parking Tour-de-Sault	Ineo Aquitaine Sud SNC	99 854,44

Il est demandé au conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés à intervenir avec les entreprises désignées ci-dessus, pour une durée d'un an reconductible trois fois en ce qui concerne les prestations de maintenance ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement desdits marchés.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.